

Séance 2. Mœurs, littérature et art au Moyen Âge : qu'en est-il réellement ?

Étude de cas : langue française et « créations littéraires » au Moyen Âge

À propos de « littérature »

Au Moyen Âge, la « littérature » ne renvoie pas au sens actuel que nous avons de la « création littéraire ». Ajoutons à cela l'extrême rareté dans la conservation des manuscrits originaux – due aux guerres, aux autodafés ou tout simplement à l'absence même de traces écrites, puisque la littérature de cette période est en grande partie orale. Ces manques de preuve sont une difficulté supplémentaire dans l'étude la « littérature médiévale ». Ainsi les histoires se racontent-elles, se transmettent-elles, par la parole, par la voix, et connaissent de logiques modifications au fil du temps. Jean Dufournet et Claude Lachet, dans leur introduction à *La Littérature française du Moyen Âge* parlent de

La rencontre du dialogue entre la culture savante des clercs et la culture populaire des jongleurs qu'est née, à partir du Xe siècle, la littérature française, restée longtemps une littérature de l'oral et de la mémoire. Ce sont d'abord des contes immémoriaux, des vies de saints, des chansons rustiques, de petits poèmes héroïques que les jongleurs diffusent sans les fixer par écrit. Ils véhiculent de vieux motifs folkloriques enracinés dans les campagnes, des légendes qui investissent les espaces de la forêt, des champs et des jardins, et qui expriment les rêves, les peurs, les désirs des hommes. Les clercs, tenants du latin, ont tendance à les mépriser, mais, à leur tour, à la fin du XIe siècle et au XIIe siècle, ils se mettent à écrire en français en suivant les maîtres antiques comme Virgile, Stace ou Ovide, en reprenant des procédés de la rhétorique et de la poésie enseignées en latin dans les écoles. Ils transmettent un savoir en plus en plus riche et diversifié, et quelques-unes de leurs obsessions, comme celles du péché et de l'action incessante de Satan.

Surgissent alors des œuvres inaugurales qui sont à elles-mêmes leur propre origine : ni latines, ni antiques, ni religieuses, ni savantes, elles rompent avec les autres discours et suscitent une tradition (*La Chanson de Roland*, romans de Chrétien de Troyes, lyrique des troubadours, fabliaux, premières branches du *Roman de Renart*, *Jeu de saint Nicolas*...). La littérature française acquiert son autonomie et sa dignité, même si certains textes, comme les romans d'Antiquité, semblent n'être que des adaptations de poèmes latins. Les plus anciennes œuvres relèvent du genre hagiographique (*Séquence de saint Eulalie*, *Vie de saint Léger*, l'occitane *Chanson de sainte Foy*) et de l'épopée : c'est le cas du chef-d'œuvre initial, *La Chanson de Roland*, qui crée la chanson de geste, texte fondateur de notre histoire et de notre culture en même temps que première manifestation créatrice de notre langue.

C'est une poésie vivante, constamment remaniée, en perpétuelle évolution (pour qui la regarde de près), changeant de visage à chaque génération.

[...] La plupart des chansons de geste et des romans témoigne d'un souci de composition formelle interdisant de croire à toute espèce d'improvisation : la *création* des œuvres ressortit à l'écrit. Leur *transmission* a pu, au début, être orale, mais elle est rapidement devenue écrite. Quant à la *consommation*, elle a longtemps été orale et collective ; mais la lecture individuelle s'est progressivement imposée.

On a beaucoup recopié les textes en les transformant par des additions, des suppressions, des résumés et des interpolations. Ainsi a-t-on, pour les romans en prose du XIIIe siècle, des versions longues et des versions courtes, et il s'est produit, d'un manuscrit à l'autre, des contaminations, si bien qu'il peut être difficile de retrouver l'archétype. Il est arrivé qu'on rajeunisse et qu'on rationalise un texte, qu'on le transforme quand on le comprenait mal, qu'on le transcrive dans un autre dialecte.¹

¹ Jean Dufournet et Claude Lachet, *La Littérature française du Moyen Âge. Romans et chroniques*, Paris, GF Flammarion, 2003, p. 24-26.

Histoire de la langue française

Notons qu'au Moyen Âge, les écrits sont d'abord essentiellement en latin – la langue véhiculaire². Les langues parlées, vulgarisées, découlent d'une vulgarisation du latin et sont donc des langues romanes. Dans ce que nous appelons aujourd'hui la France, deux langues vernaculaires³ existent jusqu'à la fin du IX^e siècle :

- Au nord de la Loire, la langue d'Oïl.
- Au sud de la Loire, la langue d'Oc.

La langue française, quant à elle, connaît sa première attestation écrite en 842 avec *Les Serments de Strasbourg* – une alliance militaire entre deux frères, Charles le Chauve et Louis le Germanique, contre leur troisième frère, Lothaire 1^{er}, tous trois fils de Louis le Pieux, lui-même fils de Charlemagne.

En France, à partir de 842 et jusqu'à aujourd'hui, les historiens de la langue distinguent quatre grandes périodes durant lesquelles le français évolue :

- IX-XIII^e siècles : l'Ancien Français.
- XIV-XV^e siècles : le Moyen Français.
- XVI-XVIII^e siècles : le Français Classique.
- XVIII^e siècle à nos jours : le Français Moderne.

Généralités et lieux communs de la « littérature médiévale »

Personnages types, enseignements, langage du symbole, la production littéraire médiévale dispose de ses propres codes et de ses propres fonctionnements généraux.

La « littérature » du Moyen Âge met effectivement souvent en exergue trois domaines comme étant trois piliers : la religion, la chevalerie et la paysannerie. De ces trois *topoi* découlent des personnages types :

Bien entendu, dans chacun de ces trois fonctions, d'autres personnes jouent un rôle qui n'est pas négligeable : à côté du moine, l'évêque, le prêtre séculier et le frère des ordres mendiants (Dominicains, Franciscains, Augustins et Carmes) ; parmi les guerriers, le mercenaire (*sodoier*), le soldat de métier ; avec les paysans, les ouvriers et les artisans.

Le développement de la ville – qui connaît son apogée au XIII^e siècle, suscitant l'orgueil ou l'horreur, lieu de tous les vices pour les uns et, pour les autres, de la science, du débat et du savoir-vivre – met au premier plan l'argent, le marché, le profit et d'autres types d'hommes : les citadins, qu'on peut classer en gras et maigres, en grands, moyens et petits, et le marchand dont le statut s'améliore à tous les points de vue (économique, social, intellectuel, idéologique), mais qui demeure suspect, resté proche de l'usurier. Cette bourgeoisie urbaine participe à son tour à l'activité poétique et littéraire, d'abord en se conformant au modèle chevaleresque, puis en constituant, comme à Arras, sa propre littérature, plus réaliste et satirique, qui donne naissance au théâtre profane.

Aux marges de cette société, tout un monde d'exclus n'a cessé d'exercer sa pression sur les villes et les campagnes : vagabonds, clercs vagants, fous, lépreux, juifs, hérétiques et sorcières.⁴

² La langue véhiculaire sert aux communications entre des groupes de langue maternelle différente. Le Français est donc pour nous, aujourd'hui, une langue véhiculaire.

³ La langue vernaculaire sert aux communications à l'intérieur d'une communauté. Le Breton, le Basque ou encore le Corse sont donc pour nous, aujourd'hui, des langues vernaculaires.

⁴ Jean Dufournet et Claude Lachet, *La Littérature française du Moyen Âge. Romans et chroniques*, op.cit., p. 19-20.

À côté de ces figures emblématiques, il est nécessaire de placer celles du clerc et du jongleur, dont l'influence a été décisive pour l'éclosion, le développement et les mutations de la littérature française du Moyen Âge.

Le clerc (ou l'intellectuel) faisait partie de la minorité des *litterati*, qui savaient lire et écrire, maîtrisaient le latin et le monde des mots dans le discours, le prêche, la leçon ou le traité. Voyageur célibataire qui travaille « avec la parole et avec l'esprit », commentant (et contestant) les « autorités », c'est souvent un enseignant qui transmet un savoir et une méthode et peut, à l'occasion, assumer des fonctions politiques. Si, au XI^e siècle, la culture est diffusée par les abbayes et quelques cathédrales, au XII^e siècle, grâce à la paix et à l'expansion économique, souvent sous l'impulsion des évêques, l'enseignement se développa dans les écoles des villes, dont chacun brillait pour une spécialité : la théologie à Laon, la philosophie naturelle et l'exégèse des textes à Chartres, la poésie à Orléans, la rhétorique, la dialectique et la théologie à Paris. C'est dans ces conditions que naquit l'université, où les disciplines étaient organisées selon la structure des sept arts libéraux, le *trivium* (grammaire, logique, rhétorique) et le *quadrivium* (arithmétique, géométrie, musique, astronomie), qui menaient à la science maîtresse : la théologie. Mais assez vite, par la multiplication des sources et des domaines de recherche, certaines disciplines (arts, droit, médecine) acquièrent leur autonomie. L'omniprésence du latin favorisait la circulation des idées.

[...] Mais qu'aurait été la littérature française sans les jongleurs qui étaient en rapport, par leur formation, avec les clercs et, par leur vie quotidienne, avec l'aristocratie et le peuple ? Personnages aux multiples talents, ils pouvaient être des musiciens, des poètes et des interprètes de chansons de geste, de romans, de lais bretons et de fabliaux, des auteurs et des acteurs, des mimes, des bateleurs, des joueurs de vielle, des enchanteurs et des acrobates... Le même jongleur pouvait chanter des lais d'amour et se livrer à des culbutes, jouer de la harpe, aux échecs et aux dés, déclamer des laisses épiques et montrer des singes, raconter une vie de saint et escamoter des objets. animateurs des réjouissances populaires, les jongleurs ont été à même de recueillir toute une littérature orale et folklorisante (danse, musique, contes, chansons) dont ils devinrent les détenteurs. Errants, se métamorphosant facilement, ils étaient des suspects qu'on accusait de boire, de jouer, de mentir, d'avoir des mœurs irrégulières, et qu'on dénonçait dans les prêches comme des suppôts du diable. Mais à la fin du XII^e siècle et au XIII^e siècle, on les accueillait partout favorablement, car ils symbolisaient l'imprévu et la fête. Ils s'introduisirent vite dans les cours, dont ils devinrent l'ornement et où, mieux payés par les seigneurs qui tenaient à faire preuve de largesse, ils trouvaient des connaisseurs capables d'apprécier leur art. [...] Jongleurs et ménestrels ont donc été les dépositaires de toutes les formes de la culture : aristocratique (grand chant courtois, roman...), cléricale (vies de saints...), populaire (chansons à danser).⁵

Qu'en est-il du personnage féminin dans tout cela ? La « littérature » du Moyen Âge semble en faire une perception toute en tension :

Dans ce monde de moines, de guerriers et de paysans, quelle est la situation de la femme ? Elle apparaît très ambiguë. D'un commun accord, l'aristocratie et le clergé ont placé la femme sous la dépendance de l'homme. Son infériorité, qui paraît naturelle, se retrouve à l'intérieur du mariage par l'idéal d'une obéissance absolue. Victime des contraintes de la parenté, dominée par les hommes, elle est l'objet de tractations entre les familles. Maîtresse de l'espace domestique, elle est surtout un ventre qui doit procurer de nombreux rejetons dont beaucoup meurent en bas âge. Dans la littérature courtoise, dans le roman et le grand chant, elle est la dame, la suzeraine, dont il faut mériter l'amour par un service constant fait d'attente, de patience, de prouesses et de souffrances. Sa sacralisation devient une véritable religion, un culte d'adoration fondé sur un rituel qui s'accompagne de contemplation et de méditation, de ferveurs et de doutes, de moments d'extase et de déréliction. En revanche, les fabliaux illustrent les rapports de force entre les sexes : du côté masculin, l'autorité et la répression ; du côté féminin, la subversion. La femme se libère par l'adultère : entre les amants règne une entente sentimentale et sensuelle qui évacue toute notion de pouvoir et permet de supporter le système oppressif du mariage que, d'ailleurs, on ne remet pas en cause. Il ressort des fabliaux une image composite de la féminité à travers des regards masculins. La femme est tantôt un instrument du diable, une chose inférieure et dangereuse, rusée, accablée de tous les vices, tantôt un être désirable, doté d'un réel pouvoir, quasi magique, comme la fée, création du Moyen Âge. Partagé entre la peur et le désir, l'homme, face à l'altérité, rêve de répression ou d'évasion.⁶

Au niveau du langage lui-même, retenons l'importance accordée aux emplois et aux sens des symboles :

Dans un monde qui est celui du miroir, du reflet, où s'est constitué tout un jeu de correspondances entre l'homme et l'univers, le microcosme et le macrocosme, l'ici-bas et l'au-delà, tout tend à être symbolique : les nombres, les

⁵ Jean Dufournet et Claude Lachet, *La Littérature française du Moyen Âge. Romans et chroniques*, op.cit., p. 21-24.

⁶ *Ibid.*, p. 20-21.

couleurs, les animaux, les plantes, les noms, les objets, l'espace et le temps. L'homme médiéval voit des signes de réalités cachées, qu'il lui faut déchiffrer avec l'aide des clercs. Événements et personnages de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament se répondent en des concordances lourdes de sens. La symbolique se retrouve partout : dans l'architecture, la sculpture et le vitrail, dans les emblèmes et les armoiries et, tout autant, dans la littérature.⁷

Ainsi toute la richesse de cette période :

[Le Moyen Âge] paraît lointain, étrange, exotique, dans la mesure où la société paysanne traditionnelle qui le caractérisait est moribonde, où les mentalités dépendent aujourd'hui beaucoup moins du terrain physique et naturel, où des personnages emblématiques, comme le saint, le moine et le chevalier, ont disparu de notre univers. Mais il demeure familier par tous les monuments que nous avons conservés, très proche et vivant dans nos structures mentales et sociales, puisqu'il a créé la ville, la nation, l'État, l'université, le moulin et la machine, l'heure et la montre, le livre, la fourchette, le linge, la personne, la conscience et finalement la révolution.⁸

⁷ Jean Dufournet et Claude Lachet, *La Littérature française du Moyen Âge. Romans et chroniques*, op.cit., p. 28.

⁸ *Ibid.*, p. 14.